

# LOU PASSADOU



 Your local link     Bindeglied     "Le Trait d'Union"



**10 ans déjà !**  
**Anniversaire de la**  
**Bibliothèque Municipale**



# Rentrée Scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 3 septembre pour nos écoles maternelle et élémentaire.

Nous attendions cette rentrée avec un peu d'inquiétude, l'une de nos classes de l'école élémentaire ayant été « gelée » en juin dernier.

En effet, bien que nos effectifs soient stables, voire en légère hausse, l'Académie, obéissant à la logique purement comptable de notre gouvernement (faire des économies) avait prévu la suppression d'une classe à l'école élémentaire de Bédoin.

L'action des parents d'élèves, appuyée par la Mairie, avait dans un premier temps permis d'obtenir le « gel » de la classe en question. La classe serait fermée le jour de la rentrée, puis ouverte à nouveau si l'effectif présent ce jour-là était supérieur ou égal à 180. Après des périodes d'espoir (182 inscrits une semaine avant la rentrée), et de doute (3 radiations d'enfants dont les familles quittaient la commune 3 jours plus tard), le jour de la rentrée nous avons 181 inscrits, dont un seul manquait à l'appel. Ouf ! L'objectif était atteint !

Il nous fallut cependant attendre la décision officielle (la commission se réunissait le lundi 7 septembre).



Le jeudi 10 septembre, après une semaine d'attente, notre classe était enfin ouverte. L'institutrice qui occupait le poste l'année dernière, et qui avait été nommée dans un autre village, retrouvait sa classe et ses élèves, qui avaient été répartis dans les autres classes.

Tout est bien qui finit bien, mais les enfants de notre école et ceux de l'autre village ont dû changer de maître au bout d'une semaine. Sandrine BRUSSET et son équipe d'enseignants ont dû revoir la composition des classes. Une semaine perdue pour tout le monde.

A ce jour l'effectif de l'école élémentaire est de 182 enfants, répartis sur 8 classes (l'absent du premier jour a rejoint sa classe le lendemain, et un nouvel inscrit s'est manifesté le lundi 7).

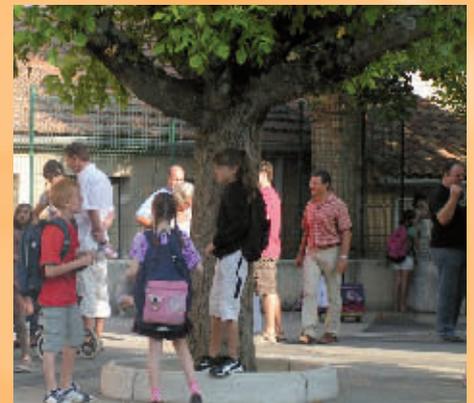
Pas de souci en revanche pour notre école maternelle.

Un changement important tout de même : Valérie DEFEUILLET, qui en assurait la direction, ayant obtenu une mutation qui la rapprochait de son domicile, nous avons accueilli Sophie CONSTANT, qui a été nommée à ce poste. L'effectif de notre maternelle est en légère hausse cette année (100 enfants, répartis en 5 classes : 26 en petite section, 24 en sec-

tion « petits/moyens », 24 en section « moyens/grands » et 26 en grande section, pour 93 l'année précédente).

Je ne saurais parler de la rentrée scolaire sans évoquer la cantine. Nous avons la chance d'avoir une équipe qui prépare les repas sur place, avec des produits frais, alors que nombre de communes font appel à des entreprises de restauration collective. Il semble que les enfants et leurs parents apprécient la qualité des repas servis, car la fréquentation, pour la première semaine de classe, atteint la moyenne de 150 enfants par jour, dont près de 50 enfants de maternelle, soit la moitié environ des enfants inscrits.

Nous voici donc partis pour une nouvelle année scolaire. Nul doute qu'avec une équipe d'enseignants compétents et



dévoués, des repas savoureux préparés par Josette CLEMENT et Isabelle SALADIN, nos enfants vont en tirer le meilleur profit.

*Gilberte LEVY CONSTANT*



## « Touriste chez soi »

Cet été, je me suis retrouvé « coincée » dans un endroit où beaucoup de touristes rêvent de venir en vacances. Il a donc fallu rester au frais, boire de l'eau (...) pendant les jours de canicule. Enfin le soir venu, à moi les petites soirées festives ; j'ai écumé « les visites en scène » en commençant par Bédoin puis les autres villages présentant ces visites. Quel bonheur de parcourir les ruelles et calades en compagnie d'artistes, chanteurs, danseurs, comédiens, humoristes, tous pleins de talent.

- Ce fut aussi quatre jours de jazz à Villes sur Auzon.

- Puis à Bédoin :

- 16 juillet, le concert de jazz d'Eric Prud'homme nous a fait faire un exploit, nous avons sorti le piano à queue du Centre Culturel et avons vibré avec 200 personnes sous le clair de lune.

- 8 août Christian Dova et Christopher Schuetz nous ont enchanté au Centre Culturel avec leur duo guitare sèche et chants : souvenirs, poésie et tendresse étaient au rendez-vous.

Nos deux artistes sont bien connus ici, l'un pour avoir résidé longtemps à la ferme Saint Hubert dans les Gorges

de la Nesque, et l'autre, qui crée des instruments de musique à Villes sur Auzon.

- 28 août, quelle épopée ! L'appel de quatre cors des Alpes incitant nos villageois à grimper sur la colline St Antonin, nous précédant dans les ruelles, devant l'église, au Portail Catheron, à la Bourgade pour réunir une centaine de personnes au concert de cors d'harmonie sur le parvis du Centre Culturel. Quelle joie d'être en plein air dans la douceur du soir. Merci encore aux cornistes d'A4C.

- J'ai enchaîné avec le Festival de Cinéma à Mormoiron : 5 jours de films, de courts métrages et une séance en plein air au Lac des Salettes.

Je peux vous dire que ce fut un été bien rempli. Je n'ai pas beaucoup dépensé d'euros, presque tous les spectacles étaient gratuits et je n'ai qu'un regret : ce sont surtout nos touristes, qui profitent de ces aubaines. L'été prochain je souhaite que les Bédouinains les découvrent à leur tour !

*Paule BENNER*

# Editorial



La douceur de l'automne a succédé aux grandes chaleurs de l'été qui resteront sans doute mémorables. De nombreux végétaux, buis, chênes et autres arbustes pourtant adaptés au climat, souffrent de la sécheresse. Souhaitons qu'au printemps prochain cette végétation reparte de plus belle.

Cet été 2009 laissera aussi des souvenirs quant à la fréquentation du mont Ventoux. Chacun a pu constater l'affluence record sur notre commune dont les conséquences positives pour les vignerons et commerçants sont certaines, même si des excès ponctuels, sonores ou environnementaux ont été signalés.

Année touristique positive donc, dont on peut espérer des retombées dans les années à venir, l'effet « Tour de France » s'étalant toujours dans le temps.

De nombreuses autres manifestations culturelles et touristiques ont attiré à Bédoin un public nombreux et varié qui, nous l'espérons, en est reparti satisfait.

Les vendanges sont en cours, le raisin est sain bien que rare, mais ses qualités organoleptiques laissent prévoir un excellent millésime.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions et, grâce à la mobilisation de tous, notre 8ème classe a été maintenue in extremis.

Au plan municipal, avec l'automne, les travaux importants vont reprendre (rues des Baux, mairie notamment...) et déjà nous réfléchissons aux futures réalisations...L'anticipation est toujours nécessaire...

Nous restons également attentifs aux projets nationaux, notamment à la réforme des collectivités locales, chantier majeur, et à celle de la taxe professionnelle. Ces réformes, qui s'accompagneront d'une nouvelle répartition des ressources financières des collectivités locales, garantiront-elles aux communes des moyens suffisants pour répondre à leurs missions ? Des inquiétudes se font jour à ce sujet, avec la suppression envisagée de la compétence générale des Conseils généraux et régionaux.

De même, s'il est certain et admis que les intercommunalités auront un rôle de plus en plus important, comment s'articuleront équitablement leurs relations avec les communes ?

Autant de questions – entre autres – qui nous interpellent, car elles ont un effet direct sur les investissements que nous pourrions réaliser au service de la population.

Restant à votre écoute, nous vous souhaitons un bel automne.

*Luc REYNARD Maire, et le Conseil Municipal*

## LE MAIRE CONVIE LES NOUVEAUX RESIDENTS A UN APERITIF DE BIENVENUE AU CENTRE CULTUREL - Le 23 octobre 2009 à 18h30

*Une visite guidée du village sera organisée.  
Départ à 17 h devant le centre culturel.  
Il est demandé aux résidents de venir s'inscrire.*

### Journal municipal d'information de BEDOIN

**N° 57 - Octobre 2009** trimestriel



**Lou Passadou**

Journal municipal d'information  
Directeur de la publication : *M. le Maire*  
Rédacteur en chef : *Paule BENNER*  
Dessin du livre-Ventoux : *Philippe CRASSARD*

Couverture : *Audrey ARLIAUD*

Tour de France : crédit *ASO - B. BADE*

Photos archives *Didier ARNAUD*

Pyramide : document des archives départementales de Vaucluse

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

### SOMMAIRE

Conseils municipaux et travaux .....	4-5
Plan d'aménagement et de développement durable .....	6
La Pyramide à l'honneur .....	7
Anniversaire de la Bibliothèque .....	8-9
La vie à Bédoin .....	10-11
Informations Municipales .....	12-13
Nouvelles des associations .....	14-15
Etat civil - Calendriers : Gardes des médecins .....	16

## SEANCE DU 16 JUIN 2009

### Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Michèle CHAMBON, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER

Absents représentés :

Blandine RASSELET, Christophe BERNARD, Philippe GUEZ

Absent : Francis MIKOLAJCZYK

### Sur proposition de monsieur le maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

#### **1. Règlement intérieur de la crèche**

Ce règlement intérieur, qui résulte du projet d'établissement définissant les orientations générales de la crèche et son projet éducatif, fixe les modalités d'admission et de fonctionnement de cette structure multi-accueil.

#### **2. Convention Caisse d'Allocation Familiale et Mutualité Sociale Agricole concernant le contrat Enfance et Jeunesse**

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer tous documents relatifs à ce contrat enfance ainsi que les actes concernant la structure « Espace Jeune » municipale.

#### **3. Contractualisation avec le Conseil Général de Vaucluse et reversion à la Cove**

Conformément à la délibération du Conseil de communauté de la Cove en date du 30 mars 2009, le Conseil Municipal fixe à 3,54 % le coefficient de transfert à la Cove du montant de la contractualisation alloué à la commune par le Conseil Général du Vaucluse pour la période de 2009 à 2011.

#### **4. Reprise de concessions funéraires au cimetière de Bédoïn**

La commune a entamé en 2006 une procédure de reprise des concessions

funéraires en état d'abandon. A l'issue de cette procédure et des procès verbaux qui ont été publiés le Conseil Municipal approuve la reprise des concessions qui n'ont fait l'objet d'aucune réclamation de la part des tiers.

#### **5. Décision modificative du budget annexe 2009 de la forêt**

Un virement de 2 290 € est effectué en provenance du compte « dépenses imprévues » pour financer le projet n°22 (Travaux Natura 2000) sur la forêt des pins à crochets.

#### **6. Décisions modificatives du budget 2009 de la commune**

Les décisions modificatives suivantes sont adoptées :

- Virement en provenance du compte 61522 d'un montant de 4 700 € pour financer des achats de matériels informatiques et de logiciels.

- Transfert d'un montant de 3 000 € du poste « fêtes et cérémonies » au poste d'investissement « achat de matériels et mobiliers 2009 » pour le financement des kakémonos.

- Inscription au budget d'un montant de 230 000 € en dépense pour l'achat d'un terrain et d'une recette équivalente pour la revente de ce terrain à un bailleur social.

#### **7. Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune et du Camping**

Cette mise à jour concerne :

- la prise en compte de l'avancement de grade de plusieurs agents de la commune, ce qui entraîne la transformation des postes correspondants.

- le détachement d'un adjoint technique de 2ème classe de la commune en tant qu'adjoint d'animation pour les besoins de la garderie de l'école.

- la création de deux postes d'éducateurs territoriaux et de deux postes d'opérateurs territoriaux ainsi que trois postes d'adjoints administratifs. Ces postes sont créés pour un besoin saisonnier au camping du 1er juillet au 31 août.

#### **8. Déclaration d'utilité publique**

Cette déclaration d'utilité publique est relative à l'acquisition de terrains nécessaire à l'aménagement d'une voie communale entre la route départementale n°19 et le hameau des Fatignons.

Votée à l'unanimité, M. Jean-Pierre Dauberte, personnellement concerné, ne prenant pas part au vote.

### Les décisions suivantes ont été prises à la majorité des présents

#### **1. Création du poste fonctionnel de Directeur Général des services de la commune**

pour : 18

contre : 4 ( Mme Michèle CHAMBON, M. Hélien ADAM, M. Thomas CIARDELLI, M. Philippe GUEZ)

#### **2. Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) et passage en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)**

Cette révision qui a déjà fait l'objet d'un vote au Conseil Municipal se réfère au P.O.S original de 1990 et à celui en vigueur datant de 2001.

pour : 18

contre : 2 (Mme Michèle CHAMBON, M. Thomas CIARDELLI)

abstention : 2 (M. Hélien ADAM, M. Philippe GUEZ)

Deux motions ont été votées : l'une pour affirmer le soutien de la Municipalité aux salariés de l'entreprise des Papeteries de Malaucène, l'autre pour demander le maintien de la compétence générale du département qui risque d'être supprimée dans le projet de Loi de réorganisation des collectivités territoriales.

*NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.*

## LES TRAVAUX A BEDOIN



Comme prévu deux chantiers se sont poursuivis et achevés durant l'été :

### La réhabilitation et la mise en sécurité des remparts de la colline Saint Antonin.

La 4ème tranche de travaux, réalisée comme les précédentes par Acare Environnement, s'est achevée, mettant ainsi un terme au programme lancé par la municipalité depuis 2004 pour la sauvegarde de ce patrimoine laissé à l'abandon et à la dégradation depuis trop longtemps.

Restera à réaliser sur la colline qui domine Bédoin un aménagement paysager de surface pour permettre aux personnes, nombreuses, qui y montent, d'accéder à ce site, d'y cheminer en sécurité et d'apprécier sa beauté. Cet aménagement fera l'objet d'une étude préalable ; en aucun cas il ne modifiera la nature ni la vocation du site, orienté vers la tranquillité et le respect de cet environnement.

**Au Jas du Mourre**, situé dans le Ventoux à 1020 mètres d'alti-

tude, en pleine forêt des cèdres, un chantier de jeunes bénévoles, organisé par l'Apare et financé conjointement par la Commune, le Département et l'Etat (Direction de la Jeunesse et des Sports), a, durant le mois d'août, réalisé un travail remarquable de déblaiement et de sauvegarde du bâtiment très délabré. C'est un bel exemple de protection de notre patrimoine rural qui a été réalisé par ces 12 jeunes de 16 à 18 ans, encadrés par du personnel compétent de l'Apare spécialiste du travail de la pierre sèche.

Une réception organisée au Centre Culturel par la mairie, le 21 août, en présence du Président de l'Apare, Roger Bouvier, de Monsieur Jean-Baptiste Lanaspèze, Directeur Général et de Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, a donné à Luc Reynard, Maire



de Bédoin, l'occasion de remercier l'Apare et les jeunes bénévoles pour le travail accompli.



D'autres travaux vont débuter durant l'automne notamment la **réfection de la voirie du hameau des Baux**. Le projet d'**extension de la mairie et de création de la Maison des Services Publics** a fait l'objet d'un permis de démolir (pour le bâtiment annexe) et d'un permis de construire. L'appel d'offre, suivant la procédure des marchés publics, a été réalisé et les réponses des entreprises retenues par la commission, (dont le coût est inférieur aux montants budgétés), doivent permettre de commencer le chantier durant le 4ème trimestre.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cet important chantier nécessaire pour pouvoir assurer de façon satisfaisante le service de la population de Bédoin.

*Pierre COLIN*

## LA FETE VOTIVE

La fête votive de Bédoin s'est déroulée du 13 au 16 août dernier.

Les festivités ont débuté par l'élection de Miss et Mister Bédoin dans la catégorie 12-16 ans. Les quelque vingt participants ont effectué une prestation digne des plus grands. Marine, Robin et leurs camarades ont tous été récompensés par de nombreux cadeaux offerts par l'association « En Forme à Bédoin », la caisse locale Groupama Assurance de Bédoin/Flassan, le Conseil Général de Vaucluse, et les forains. Devant ce succès, nous ne manquerons pas de renouveler l'opération, en étendant la tranche d'âge aux plus jeunes, l'année prochaine.

Nous avons également pu apprécier la démonstration et l'initiation à la danse Country animée par l'association

« Closed Valley Country », le succès a également été au rendez-vous.

Même si le concours de vélos fleuris n'a pas suscité d'engouement, nous travaillerons pour trouver d'autres idées, d'autres animations pour l'édition à venir. N'hésitez pas à nous suggérer vos propositions pour que l'édition 2010 soit encore une belle réussite.

Les 4 soirées se sont très bien passées, avec en particulier, un public nombreux pour accueillir Eve Angeli le samedi soir, et pour le traditionnel feu d'artifice du dimanche. Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine.

*Aurore LOUIS, pour la commission fêtes et cérémonies*

# LE PLAN D'AMENAGEMENT

## ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

La municipalité de Bédoin a décidé en 2008 d'entamer la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), nouvelle dénomination des documents d'urbanisme des Communes prévus par la loi.

Un marché a été passé à cette fin avec le cabinet conseil « Habitat et Développement ».

Le remplacement du POS par un PLU, ne consiste pas seulement en un changement de dénomination, mais correspond à une approche et une méthode plus ambitieuse. En effet il répond à des exigences nouvelles :

- d'une part il doit être en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) en cours de finalisation par l'intercommunalité (La COVE plus les 5 communes des Terrasses du Ventoux) et qui définit les grandes lignes et les objectifs généraux qui doivent être respectés sur l'ensemble de son territoire en matière d'urbanisme et de développement.

- d'autre part il doit s'appuyer sur une réflexion approfondie des élus sur l'avenir de la commune pour les 10 ans à venir, en terme de population, d'équilibre social, de développement économique et de sauvegarde de l'environnement.

Cette réflexion et les objectifs qui en résultent doivent faire l'objet d'un document, **le plan d'aménagement et de développement durable (PADD)** dont nous vous présentons ci-dessous un avant projet, résultat des séances de travail auxquelles ont participé la majorité des conseillers municipaux. Ce projet ne deviendra définitif qu'après approbation par le Conseil Municipal.

### L'enjeu du projet

Il consiste à anticiper l'accroissement prévisible de la population sur le territoire pour les 10 ans à venir, les besoins qui en résulteront en nombre et en type de logements, en surfaces constructibles, en équipements collectifs, tout en préservant ce qui fait la spécificité de notre commune : son caractère villa-geois et rural, sa vocation touristique, la

qualité de son environnement naturel et patrimonial.

En d'autres termes prévoir un projet de développement maîtrisé et équilibré entre la préservation du territoire et la vitalité de la commune.

L'hypothèse retenue en terme démographique est un accroissement modéré d'environ 730 habitants en 10 ans, ce qui porterait la population autour de 3750 habitants en 2019.

### Les orientations générales :

Elles sont au nombre de 5.

**1° Promouvoir un développement villageois de Bédoin.** Il en résulte les orientations suivantes :

- limiter le rythme de la croissance démographique pour assurer une bonne intégration des populations nouvelles à la vie locale.

- stopper l'éparpillement des constructions et privilégier l'urbanisation en continuité directe du village.

- définir des secteurs d'urbanisation cohérents avec les réseaux (eau, électricité etc.)

- accroître la densité des espaces déjà urbanisés dans le village ou à proximité immédiate.

- freiner la construction de résidences secondaires, favoriser les constructions habitées à l'année.

- inciter à la construction de logements pour les jeunes ménages et favoriser des programmes de construction ou de réhabilitation pour des ménages à revenus modestes et des personnes âgées.

- prévoir la création d'une zone d'activité orientée sur l'artisanat, les activités de service et la transformation de produits du terroir.

**2° Conforter le caractère rural de Bédoin**, ce qui implique les orientations suivantes !

- identifier et délimiter clairement les zones à vocation agricole et favoriser l'agriculture sur les secteurs ayant le meilleur potentiel agronomique, économique et écologique.

- stopper le mitage des espaces naturels et agricoles et n'autoriser dans les

espaces agricoles que les seules constructions indispensables à l'exploitation et situées à proximité immédiate du siège de l'exploitation.

- Conforter par priorité l'urbanisation dans les espaces déjà bâtis de la commune, avant d'envisager l'ouverture à la construction de zones nouvelles.

**3° Conforter la vocation touristique de Bédoin autour d'un tourisme vert**, soit :

- organiser une offre touristique choisie et mettre en place une véritable politique touristique.

- proposer un développement touristique tourné vers la nature, les sports de pleine nature, la culture et la découverte du patrimoine local, plutôt que vers un tourisme de masse.

- protéger les milieux naturels remarquables.

**4° Protéger et mettre en valeur un territoire remarquable, en particulier :**

- protéger les éléments du patrimoine les plus intéressants, église, chapelles, vieux village et colline Saint Antonin, lavoirs, fontaines, bergeries etc....

- protéger les vues les plus belles sur le village, les hameaux et le Ventoux.

- mettre en valeur et protéger les milieux naturels les plus remarquables, sommet et forêt du Ventoux, demoiselles coiffées, espaces boisés sur les sommets de collines, etc....

- implanter les nouvelles constructions en plaine plutôt que sur les coteaux et les proscrire sur les crêtes.

- soigner particulièrement les entrées de village au plan architectural et préserver les cônes de vue.

- prendre en compte les risques naturels d'inondation et d'incendie.

**5° Agir en faveur d'un cadre urbain de qualité et notamment :**

- poursuivre l'aménagement et la sécurisation des entrées du village.

- favoriser l'élargissement des voies de circulation (création de trottoirs).

- créer de nouveaux parkings en périphérie du village et des hameaux.

- prévoir des zones réservées pour des équipements publics (route de Crillon, croix de la Salle, carrefour saint Marcellin, route du Ventoux), tels que locaux techniques municipaux, centre de secours, salle de sport, crèche, centre de loisirs pour les jeunes, salle de spectacle etc...

- prévoir l'extension du cimetière ou la création d'un nouveau cimetière.

Bien sûr cette simple énumération des objectifs mériterait d'être précisée et complétée, ce qui ne peut être fait dans le cadre de ce seul article ; des informations supplémentaires pourront être données au fur et à mesure de l'avancement du travail et après approbation du PADD par le conseil municipal. Rappelons aussi qu'il s'agit d'un plan dont la réalisation doit s'étaler sur 10

ans et qu'il ne faut donc pas s'attendre à ce que tous ces objectifs soient atteints du jour au lendemain ! L'important est qu'ils soient clairement définis et que les règlements d'urbanisme définis dans le futur PLU soient en cohérence avec les orientations prévues par ce plan.

Pierre COLIN

## La pyramide à l'honneur

La colonne commémorative des victimes de la Révolution a été inscrite au titre des Monuments Historiques le 23 juillet 2009.

C'est le troisième monument historique de la commune après la Chapelle de la Madelène et l'Eglise paroissiale Saint Pierre.

La D.R.A.C (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'Aix a travaillé pendant deux ans sur une thématique de protection au titre des monuments historiques concernant les monuments commémoratifs.

Après plusieurs sélections, les membres de la C.R.P.S (Commission Régionale du Patrimoine et des sites) se sont prononcés à l'unanimité en faveur de l'inscription au titre des monuments historiques de la colonne commémorative de Bédoin.

C'est l'occasion pour la commission municipale Culture et Patrimoine de rappeler l'historique de ce modeste édifice si bien intégré dans le tissu urbain que nous le cotoyons presque sans le voir, peut être pour exorciser un passé douloureux.

Pour faire simple, deux dates sont à retenir :

• **d'abord floréal/prairial an II (mai 1794)** au cours desquels l'arbre de la Liberté est arraché, les décrets de la Convention jetés au ruisseau, le tribunal révolutionnaire transporté à Bédoin :

- 63 personnes sont condamnées à mort
- 10 personnes sont mises hors la loi pour cause de fuite
- 1 personne est condamnée à 6 ans de fer
- 1 personne à 1 an de détention
- 13 personnes à la réclusion comme suspects

- 52 personnes sont mises hors de cause.

Bédoin, qualifiée d'« infâme » est incendiée, les terres sont symboliquement stérilisées au sel, le territoire est rayé de la carte et partagé entre les communes voisines.

• **un an plus tard : floréal an III (mai 1795)**, avec la chute de Robespierre (thermidor an II) la roue a tourné, l'affaire de Bédoin revient à la surface mais dans l'autre sens. Les habitants de Bédoin s'adressent à la Convention pour demander l'autorisation de rebâtir les maisons détruites et une aide pour démarrer le travail. 500 logements sont à reconstruire et 280 soldats de la commune combattent aux frontières.

Le représentant du Peuple Jean Debry, en mission dans le département de Vaucluse, est chargé de consacrer la résurrection de Bédoin. L'édification de l'« Autel de la Patrie » est décidée en conseil municipal pour marquer la réhabilitation du pays.

L'ingénieur en chef du département Bodon, se rend dans la commune pour diriger les travaux. Avec le directeur des travaux du département Athénosy, l'architecte Sabarot, l'artiste Benrus et des maçons recrutés au pied levé sur les différents chantiers de reconstruction en cours dans le village, l'édifice sera érigé en un temps record. Les travaux débudent dès le lendemain de la séance municipale à 6 heures du matin.

Le 15 floréal an III la cérémonie de réhabilitation de Bédoin peut se dérouler.

Le cortège des corps constitués départementaux se forme à Crillon ; drapeau tricolore en tête, fait sa jonction avec la

nouvelle municipalité de Bédoin conduite par le maire Louis Joseph Reynard.

La cérémonie prend place au pied de l'« Autel de la Patrie » construit sur l'emplacement de la guillotine. La colonne se dresse au milieu d'un « espace carré assez vaste », elle est surmontée d'une urne funéraire. Deux amphithéâtres sont garnis d'une foule immense, les survivants de Bédoin formant un ensemble groupé. Des discours sont prononcés dont les mots clé sont : Convention, République, Patrie, Justice, Humanité. La musique d'Avignon exécute « l'Ode sur la réhabilitation de Bédoin ». Deux jeunes orphelins déclament des vers patriotiques aux représentants et invoquent l'appui de la Convention.

Un chêne, allégorie de la force des lois rétablie dans la commune, et six oliviers, emblèmes de paix, sont plantés autour de la colonne.

Pour clôturer les festivités, un frugal repas est présenté sous une tente de verdure.

Ainsi en 1795 la Nation a voulu, autant que faire se pouvait, réparer les torts faits à notre Commune et y rétablir la paix et la justice. En 2009, l'inscription de la colonne aux Monuments historiques, participe à ce devoir de mémoire. Acceptons les signes de reconnaissance qui nous sont adressés en souvenir des habitants de Bédoin martyrisés dans leurs personnes et dépouillés dans leurs biens.

Brigitte COUTELEN

10 ans ce n'est certes pas encore l'âge de la maturité... mais celui des jeux perpétuels et de l'insouciance.

10 ans pour notre bibliothèque, c'est pratiquement l'âge adulte, celui de la pleine mesure et de l'épanouissement.

### Un peu d'histoire

Le 13 novembre 1998, une délibération du conseil municipal autorise la création d'une bibliothèque municipale qui devra être gérée par un agent du patrimoine qualifié.

Cette bibliothèque prendra naturellement place dans les locaux du centre culturel nouvellement construit et qui sera officiellement inauguré le 17 janvier 1999.

Le fonds initial de la bibliothèque provient de celui de la MJC qui fait don de tous ses livres à la commune selon une convention signée entre les deux parties. Le déménagement des ouvrages se déroule entre décembre 1998 et janvier 1999, la bibliothèque restant associative jusqu'au 31 août 1999.

Flore Linotte, le premier agent du patrimoine affecté à ce poste, est chargée de préparer tous les dossiers de subvention destinés à obtenir le mobilier, le fonds initial de démarrage, bref, tous les détails, petits ou grands, indispensables au fonctionnement d'une bibliothèque.

À ce moment, le fonds se compose de 3200 documents, tous types confondus. Se succéderont ensuite à la direction de la bibliothèque : Nathalie Nouvène (1999-2001), suppléée par Angélique Bellon (recrutée dans le cadre des emploi-jeunes, qui est toujours en poste), Virginie Crespin pendant le 2e semestre 2001, Géraldine Brébion (2001-2003) et Muriel Bieou à compter de décembre 2003.

### Des activités multiformes

Une bibliothèque est, par définition un endroit où se trouvent des livres que l'on va consulter sur place ou bien emprunter. C'est bien sûr le cas pour notre bibliothèque qui comporte aujourd'hui 5125 documents. Ce chiffre est à comparer avec celui du fonds initial, ce qui traduit une augmentation de 60 %, soit une moyenne de 6 % par an : voilà une inflation sympathique pour une fois !

Cette augmentation est à mettre au crédit de la municipalité qui accorde chaque année une subvention de l'ordre de 2 euros par habitant.

Le prêt de livres est certes la fonction de base d'une bibliothèque mais c'est loin d'être la seule. Depuis 2001, la bibliothèque accueille régulièrement les élèves de l'école communale en dehors des heures d'ouverture au public. De nombreuses animations sont organisées : « Lire en fête », « L'heure du conte », « Le printemps des poètes », sans compter la multiplication des actions d'animation autour du livre et de la lecture.

Enfin, dans le cadre du projet ERIC, un poste internet est installé et mis à la disposition du public de la bibliothèque en 2004.

Depuis 2008, la bibliothèque est mise en réseau avec toutes les autres bibliothèques de la CoVe et un nouveau logiciel permet d'accéder en ligne aux différents catalogues.

### Une fréquentation variée

Si l'on s'en réfère aux chiffres bruts, 1618 personnes sont inscrites à la bibliothèque, soit 46,2 % de la population du village. Bédoin serait donc un village de lecteurs assidus, voire...

En affinant un peu ce chiffre, on s'aperçoit que sur les 1618 inscrits, seulement 850 ont emprunté au moins un ouvrage, ce qui porte la proportion de lecteurs à 24,3 %, ce qui n'est déjà pas si mal... Et parmi ces lecteurs, 63 % sont des femmes et seulement 37 % des hommes. Chacun en tirera la conclusion qui lui paraîtra la plus appropriée !

Considérons maintenant le rapport entre le nombre d'inscrits et le nombre d'emprunteurs : la tranche d'âge la plus « emprunteuse » est, paradoxalement, celle des 1 à 5 ans, autrement dit ceux qui ne savent pas encore lire ! Comment expliquer ce paradoxe ? Les lecteurs les plus assidus sont ensuite les personnes de la tranche d'âge 40-59 ans (59 %) suivis de près par la tranche d'âge 60-100 (56 %). Ceux qui lisent le moins sont les 15-24 ans (35 %) : heureuse jeunesse qui a tant et tant de moyens de se divertir à sa disposition et qui – est-ce vraiment un bien ? – néglige quelque peu la lecture. Il est vrai que nous sommes passés de l'écrit et du temps long, à l'audiovisuel et au temps court. La lecture n'est plus à la mode pour les jeunes générations. Mais les jeunes d'aujourd'hui seront les vieux de demain, alors reviendra pour eux le temps de la lecture et de la bibliothèque.

Nul doute que les 10 prochaines années seront encore plus fécondes et que notre bibliothèque, patrimoine communal, propriété de tous, continuera à se développer et à attirer toujours plus de lecteurs. Rendez-vous en 2019 pour les 20 ans de la bibliothèque.

André VISSECO



Pour célébrer cet anniversaire, l'équipe de la bibliothèque et la municipalité vous ont préparé un programme spécial d'animations **gratuites** pour tous. Il y en aura pour tous les goûts !



### Spectacle

« L'Echo des cavernes » ou comment l'homme de Cro-Magnon a inventé la grammaire. Par la Cie Zygoma. Cro-magnon prend un jour conscience de la limite du « wroumpf », seul moyen de communiquer avec les autres membres de sa tribu et décide d'inventer le langage. Mais ce n'est pas si simple... Humour et poésie garantis ! Tout public à partir de 8 ans // samedi 17 à 17h30 // Auditorium



### Contes

• *La grande histoire des pt'i bouts*  
« Pas si bêtes les boîtes » La conteuse Julie Dourdy vient jouer avec des boîtes et l'imaginaire des tout-petits. Enfants à partir de 2 ans // mercredi 14 à 10h30 // Salle du conte lu.

### • *Le chat botté sort du livre*

Vous croyez connaître le célèbre félin du conte de Perrault ? Marguerite, qui est tombée entre ses pattes, a de belles aventures à vous conter... Enfants à partir de 4 ans // mercredi 14 à 17h // Salle du conte lu.



• *Vos lei dirai en provençau*  
« Lo polit capeiron rotge » et « Joan de l'ors » : vous les connaissez en français, Irena Ripert, membre bénévole de L'IEO, vous les dira en provençal. Tout public à partir de 8 ans // jeudi 15 à 18h30 // Salle du conte lu.

### • *Histoires sous les étoiles*

Balade contée au clair de lune dans les rues du village. Tout public à partir de 8 ans // vendredi 16 à 20h30 // Départ Centre culturel.

### Ateliers

#### *Jongler avec les mots*

Atelier d'écriture proposé par Bénédicte Blanc, animatrice écriture. Pour le plaisir d'écrire tout simplement. Adultes et enfants dès 10 ans // sur inscription // samedi 17 à 10h // Salle du conte lu.

#### *Un livre à son image*

Atelier de création pour réaliser un livre unique personnalisé, proposé par Pascale Breyse, auteur-illustrateur. Adultes et enfants dès 8 ans // sur inscription // samedi 17 à 10h // Hall d'expo

### Exposition

#### *Le village se livre !*

Exposition-retrospective des bibliothèques de Bédoin, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Tout public//du mardi 13 au samedi 17//Hall d'exposition.



### Rencontre avec dix auteurs de renom & Salon du livre

*10 ans de lecture méritent bien 10 auteurs. Vous les avez aimés ? Ils sont là. Pour vous !* Venez à la rencontre de Serge Bec, Pascale Breyse, Roger Colozzi, Jacques Galas, Pierre Magnan, Roger

Martin, Anne Noisier, Alain Privat, René Provane, Irène Ripert, Paul Veyne... Ces auteurs littéraire, polars, jeunesse, bande dessinée, documentaires sont présents afin de dédicacer leurs ouvrages. Vente de livres sur place.

Bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous. Tout public // samedi 17 à 14h // Hall d'exposition

#### *Parole d'éditeur : Alain Barthélémy.*

Table ronde autour du métier d'éditeur. Tout public // samedi 17 à 15h // Salle du conte lu.

#### *Le livre s'habille en haute couture ! Rencontrez le relieur d'art Marguerite Roy-Colassin*

Tout public // samedi 17 à 14h // Hall d'exposition.

Le programme complet est téléchargeable sur le site [bedoin.fr](http://bedoin.fr), disponible au Centre culturel, en Mairie et à l'Office du Tourisme. Même si vous n'aimez pas lire, venez participer au dé-lire !

Pour tout renseignement sur ces festivités : 04 90 65 69 72 ou [bibliotheque@bedoin.fr](mailto:bibliotheque@bedoin.fr)



Depuis 10 ans, plus de 1500 inscrits sont venus à la rencontre du livre... et de tellement plus !

Curieux, pressés, passionnés, bavards, enthousiastes, dilettantes, débutants : voici à grands traits le portrait des

lecteurs qui font vivre ce lieu agréable, confortable, et à la disposition de tous.

Près de 6000 livres et livres-CD, 16 titres de magazines, un espace multimédia avec accès internet, un programme d'animations tout au long de l'année : c'est ce que vous propose la bibliothèque municipale, où l'échange et le respect des goûts de chacun sont soigneusement cultivés.

Le plus extraordinaire est que tout cela est gratuit pour les bedouinains!

Alors, au plaisir de vous accueillir pour continuer de partager et d'animer ce lieu pour de nombreuses années encore.

*Les bibliothécaires, Angélique BELLON et Muriel BIEOU*



## Les ordures ménagères et la propreté....encore ! \_\_\_\_\_

Il est des sujets sur lesquels on aimerait n'avoir pas à revenir ! Et pourtant on ne peut ni fermer les yeux ni se satisfaire de ce que nous avons vu trop souvent cet été, comme en témoigne la photo ci-contre (et nous aurions pu en prendre beaucoup d'autres !).

Une remarque positive cependant, concernant le nettoyage de la commune après les grandes manifestations cyclistes que nous avons connues cet été, Mondovelo et Tour de France. Plusieurs personnes se sont manifestées, oralement ou par écrit, pour souligner la rapidité et l'efficacité avec lesquelles a été réalisé le nettoyage du village et des routes après le passage de ces épreuves. Merci à elles, (tant il est plus fréquent de recevoir des récriminations que des félicitations !), merci surtout à tout le personnel des services techniques, qui, avec l'aide de la Cove et des services départementaux, n'a pas ménagé sa peine pour atteindre ce résultat.

Il n'en reste pas moins que notre village ne se distingue pas par ses performances sur ce problème des ordures ménagères et que cela ternit l'image touristique de Bédoin. **Alors qui peut-on incriminer et surtout comment peut-on progresser ?**

La réponse facile est de mettre en cause les services de la Cove, puisque c'est elle qui a en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères et qu'elle perçoit pour cela la taxe payée par les contribuables. Mais soyons clairs à ce sujet : Si les services de la Cove ont marqué quelques défaillances au cours de l'été, notamment concernant l'enlèvement des containers de collecte sélective de cartons et de bouteilles, (et nous n'avons pas manqué de les alerter à plusieurs reprises), il ne faut pas espérer de changement fondamental de leur part, du moins à court terme, ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord Bédoin est privilégié par rapport aux autres communes de la Cove concernant la fréquence des tournées (en été 5 par semaine dans le village et 3 par semaine en campagne), le nombre des containers (+ de 350), le nombre de points de collecte sélective (7) et l'existence d'une mini déchetterie. Par ailleurs le montant des taxes perçues pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères ne couvre que partiellement les coûts correspondants, alors que le volume des ordures augmente et que les normes imposées par la loi pour la protection de l'environnement sont de plus en plus strictes et donc coûteuses. Sauf à majorer le montant des taxes dans des proportions importantes, le service, sauf amélioration ponctuelle, restera ce qu'il est.

**Les seules améliorations possibles à court terme résident donc dans le changement de comportement de tous les utilisateurs du service c'est-à-dire de nous tous et des touristes que nous recevons.** Beaucoup l'ont compris et se comportent en citoyens responsables et respectueux des autres et c'est bien, mais il reste encore beaucoup à faire pour que ce soit



le fait de tous. J'énumère seulement ci-dessous les quelques règles et attitudes qui devraient être respectées par tous :

**1° - Ne mettez dans les containers collectifs prévus à cet effet QUE LES ORDURES MENAGERES et rien d'autre et toujours dans les sacs poubelles fermés. Les cartons d'emballages et les bouteilles doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet dans les points de collecte sélective.**

**2° - Les cartons doivent être PLIES, OU, MIEUX, DECOUPES avant d'être mis dans les containers, faute de quoi ceux-ci sont pleins...de vide.**

**3° - Si un container est plein, portez vos sacs poubelles DANS UN AUTRE CONTAINER plutôt que de le déposer à côté, ce qui est un délit. Il y a toujours des containers moins utilisés que d'autres, souvent l'un à côté de l'autre !**

**4° - Apprenez à faire le TRI SELECTIF PREALABLE chez vous, avec des poubelles différentes et à les porter périodiquement dans les points de collecte sélective, à la mini déchetterie (ouverte mardi matin vendredi après-midi et le matin du 3<sup>ème</sup> samedi du mois), ou à la déchetterie intercommunale de Caromb (ouverte du lundi au samedi de 8 heures à 18 heures).**

**5° - Si vous avez un jardin, créez UN COMPOST. Vous réduirez dans une proportion importante le volume de vos ordures ménagères : renseignez-vous auprès de la COVE qui peut vous proposer un composteur à un prix modique.**

Enfin si vous aimez la propreté et supportez mal les ordures des autres, ce qui je pense est notre comportement à tous, faites l'effort nécessaire et respectez vous, vous-même, en respectant les autres. Ainsi, beaucoup de nos petits problèmes se trouveront résolus...

Pierre COLIN

## A PROPOS DU TOUR DE FRANCE

« Le Tour est passé, vive le Tour ! », C'est ce qu'ont dû penser au soir du samedi 25 juillet dernier beaucoup des dizaines de milliers de personnes de toutes nationalités qui avaient envahi le Ventoux pour participer à la fête, encourager leurs champions préférés et rapporter quelques trophées publicitaires ! Les organisateurs, le service d'ordre, les pompiers et le personnel municipal de la commune de Bédoin ont dû aussi pousser un soupir de soulagement et remercier le ciel de ce que tout se soit passé pour le mieux et sans accident, malgré un début d'incendie vite maîtrisé.

Accueillir une étape du Tour de France sur notre territoire avec arrivée au sommet du Ventoux n'est en effet pas une mince affaire et c'est sur cet aspect des choses que je souhaite revenir pour que chacun en soit bien informé.

Précisons tout d'abord que la municipalité de Bédoin n'a aucune initiative quant au choix du trajet du Tour qui est le fait des seuls dirigeants de la Société du Tour de France qui



mènent les pourparlers avec les villes étapes et les collectivités concernées. En l'occurrence, pour l'étape du 25 Juillet l'interlocuteur était le Département du Vaucluse (Conseil général et Préfecture). **La commune de Bédoin ne paie donc rien et ne reçoit aucune aide financière pour accueillir une étape sur son territoire au sommet du Ventoux.**

Ceci ne signifie pas pour autant que cette décision n'a aucune incidence financière pour la commune. Depuis plusieurs mois précédant l'évènement, les élus et les services communaux sont « invités » à participer à de nombreuses réunions préparatoires où leur est communiqué tout ce que la commune aura à mettre en œuvre pour la préparation et le bon déroulement de la manifestation sportive : réglementation et limitation de la circulation sur les voies d'accès, mise en place de barrières de sécurité dans la traversée de la commune, participation du personnel de la voirie et de la police municipale au respect de cette réglementation, information des riverains et des habitants, appel aux associations volontaires qui souhaitent mettre en place des buvettes et gestion de cette répartition, ramassage et nettoyage des déchets et ordures sur le territoire de la commune après la manifestation, etc....etc.... Tout ceci exige bien sûr du temps et de la disponibilité de la part des services communaux qui ne sont pas pour autant déchargés de leur travail habituel et se tra-

duit donc par des coûts non chiffrés mais faciles à identifier.

Qu'en est-il alors des incidences positives ?

Si l'on met à part les incidences directes sur les locations saisonnières, le niveau d'activité commerciale des bars, des restaurants, des caves vinicoles et certains commerces de bouche, incidence incontestable et dont il est heureux qu'ils profitent, le bénéfice qu'en tire la commune ne peut être mesuré qu'en terme de notoriété ce qui est inévitablement subjectif ! La réputation du Ventoux au niveau international dans le monde cycliste n'est plus à faire, et il est difficile de mesurer l'incidence d'un tel évènement sur la fréquentation touristique de notre commune, même si elle n'est pas négligeable.

Soulignons cependant que les médias nationaux (et donc certainement internationaux) s'ils font une large part au Tour de France ignorent superbement dans leurs images et dans leurs commentaires le nom de notre commune, se contentant de parler de « l'enfer du Ventoux », qualifié de mont chauve, termes qui ne sont sans doute pas les mieux appropriés pour attirer des touristes autres que ceux qui cherchent la seule performance cycliste ! L'identité Bédoin Ventoux n'est pas assurée !

N'est pas à négliger non plus le respect de l'environnement et la valorisation de notre territoire (particulièrement du Ventoux, reconnu au niveau mondial pour, la beauté de ses paysages, la richesse de sa flore et de sa faune) sur d'autres critères que la rudesse de ses pentes ! On peut légitimement,



sans remettre en cause le rôle important du vélo dans l'attrait touristique de Bédoin, se demander si d'autres aspects ne doivent pas être mieux valorisés et si des manifestations de masse comme celle du 25 juillet ne risquent pas à terme de mettre en péril un équilibre naturel toujours fragile. En ces temps où la sauvegarde de l'environnement est un thème largement développé c'est sans doute une réflexion à entamer.

Pierre COLIN

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La Mairie de Bédoin, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a mis en place un plan d'alerte en cas de canicule. Ce plan a été mis en œuvre pour la première fois cet été. Dans le cadre de ce plan, la commune est tenue d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile et qui en font la demande.

Les personnes concernées sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, ou âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensa-

trice ou d'une pension d'invalidité ou reconnues travailleurs handicapés.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre nominatif, vous pouvez vous présenter ou vous faire représenter, au CCAS de Bédoin, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (accompagné si possible d'un petit croquis situant votre habitation), ainsi que pour les adultes handicapés d'un justificatif de l'AAH, de l'allocation compensatrice, d'une pension d'invalidité et, s'il y a lieu, de la carte d'invalidité. La fiche d'inscription est disponible en mairie.

*Myriam et Magali*

## LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS



La relance de « la journée des associations », par la commission municipale oeuvrant en direction de celles-ci ainsi que de la jeunesse et des sports, a été une belle réussite pour les organisateurs et les responsables des nombreuses activités proposées.

Le beau temps était au rendez-vous, les bénévoles aussi et l'ambiance conviviale a permis au public curieux de

découvrir ou de s'informer sur les loisirs sportifs et culturels offerts par la dizaine d'associations impliquées (Tennis Club, Ski Club, Développement Touristique, Sportif et Culturel du Mont Ventoux, Racing Club Bédoin Football, MJC, Opéra Ateliers 84, Danses Ecossoises, Crillon Z'Ensemble, En Forme à Bédoin, Ecurie des 7 Virages, Bédoin à Petits Points ) que nous remercions pour leur implication et leur dévouement.

Stands, présentations et démonstrations ont animé cette agréable journée qui s'est clôturée par une sympathique remise de récompenses aux lauréats scolaires et sportifs de l'année 2008-2009.

Une trentaine de personnes se sont vues décerner, par Monsieur le Maire et certains des élus, une plaque souvenir valorisant un diplôme ou une belle performance. Cette journée a été ponctuée par le traditionnel verre de l'amitié, offert par la municipalité.

*Christophe BERNARD (conseiller municipal délégué aux associations) et les membres élus de la commission*

## SEJOUR A ALGAJOLA - AOÛT 2009

Seize jeunes (6 filles et 10 garçons) âgés de 13 à 15 ans, ont participé au séjour organisé par le service « enfance-jeunesse » de la commune, du 2 au 11 août dernier, à Algajola, en Haute-Corse.

De nombreuses activités ont jalonné ce séjour estival, encadré par Chems et Philippe : plage, visite des villes de Calvi et de l'île Rousse, randonnée aquatique, kayak de mer, ski-bus (bouée tractée par un hors-bord), catamaran, découverte de l'environnement et jeux divers.

Une bonne ambiance régnait au sein de ce sympathique groupe, toujours présent, toujours partant.

Après l'Espagne en 2008, et « l'île de beauté » en 2009, des idées de projets pour 2010 circulent déjà mais il vous faudra attendre début avril prochain pour connaître la destination de notre future aventure aoûtienne.

Nous pouvons, dès à présent, vous informer de la recon-

duction du séjour ski, au cours des vacances de février prochain, la semaine restant à définir, toutefois. Nous vous communiquerons de plus amples informations concernant ce séjour, dans le dernier Passadou de l'année. A vos agendas !!!

*Philippe & Chems  
Action Enfance-Jeunesse*



## LA COVE COMMUNIQUE

- Le rapport annuel de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2008 est disponible en mairie où il peut être consulté.

- Conformément aux dispositions de la Loi relative à l'Administration Territoriale de la République n°92125 du 06.02.1992, du décret 1121 du 20.09.93 et de la circulaire du 14.03.1994, la Communauté Ventoux Comtat Venaissin a créé un recueil des actes administratifs comprenant les arrêtés et décisions du Président, ainsi que les délibérations du Conseil de Communauté du 1er semestre 2009.

Ce recueil peut être consulté au siège de la Cove 1171, avenue du Mont Ventoux à Carpentras, aux heures d'ouverture du bureau, soit :

**Du lundi au vendredi : 8h/12h – 13h30/18h**

## VISITE DE L'ÉGLISE DE BEDOIN

Cet été encore, une équipe de bénévoles a voulu que les touristes découvrent notre patrimoine et surtout notre église paroissiale. Des lumières, un peu de musique, l'accueil aussi, le calme et la fraîcheur durant les heures brûlantes firent que 2 900 visiteurs ont été accueillis, en deux mois, l'après-midi seulement.

Merci à toutes les bonnes volontés.

*Jean ROGER*

## LISTE ELECTORALE

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard le 31/12/2009.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situa-

tion électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

*Le service des élections*

## NOUVELLE REGLEMENTATION SUR LES PUIITS ET FORAGES

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit désormais déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Par usage domestique il faut entendre la satisfaction des besoins des personnes résidant habituellement sous le même toit (alimentation, soins d'hygiène, lavage des produits végétaux consommés par des personnes) pour un prélèvement maximum de 1000 m3 d'eau par an.

En cas d'utilisation de l'eau pour la consommation

humaine une analyse de type P1 doit être réalisée par un laboratoire agréé (laboratoire départemental d'analyse du Vaucluse).

La déclaration, disponible en mairie, doit être déposée au plus tard un mois avant le début des travaux.

Cette déclaration est obligatoire pour tous les nouveaux ouvrages. Pour les ouvrages existants elle doit être faite avant le 31.12.2009.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie au service urbanisme.

## BOITE AUX LETTRES POUR LA SECURITE SOCIALE

La mairie tient désormais à la disposition des assurés une boîte aux lettres située à l'accueil où les personnes peuvent déposer leurs documents à envoyer à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Ces documents seront acheminés au point accueil de Carpentras par un employé municipal une fois par semaine.

## ENTREPRISES ET ARTISANS, CECI VOUS CONCERNE

La COVE, titulaire de la compétence développement économique sur notre territoire, et la commune engagent une réflexion sur l'opportunité de réaliser une zone artisanale à Bédoin.

Afin de mener une étude concrète sur ce projet, les entreprises susceptibles d'être intéressées par cette zone sont invitées à adresser un courrier à ce sujet à monsieur le maire.

## ATTENTION

Nouvelle adresse postale de la mairie :

**Hôtel de Ville**

**BP 7**

**84410 BEDOIN**

## MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (M.J.C.)

MJC de Bédoin, une saison 2009 – 2010 pour tous et pour tous les goûts !

Septembre, l'heure de la rentrée a sonné pour les bénévoles de la MJC de Bédoin ainsi que pour les nombreux professeurs. Le nouveau programme 2009-2010 conjugue traditions et nouveautés. Activités sportives, artistiques, culturelles, musicales, informatiques et éducatives, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Bien sûr vous retrouverez vos activités préférées animées par des professeurs expérimentés et toujours aussi passionnés. Saluons les retours de Lhafid Massali pour encadrer la pratique du Taekwondo et de Bénédicte Blanc pour animer l'atelier d'écriture. Le jardin musical redémarre pour les 3 – 6 ans avec Amanda Gardone. La Ludothèque sera

ouverte tous les mercredis et samedis matin. Du côté des nouveautés, vous trouverez l'activité gymnastique au sol et cirque proposée par Chantal Chaussy et l'atelier de sophrologie animé par Emmanuelle Lorido.

L'aide aux devoirs (gratuite) sera accessible à partir d'octobre. Si vous avez des disponibilités pour donner un petit coup de main à l'équipe de bénévoles n'hésitez pas à nous contacter.



Les renseignements et inscriptions se font auprès de Véronique au Centre Culturel (04 90 65 95 66). Le programme est disponible au centre culturel et consultable sur le site de la MJC : [mjcbedoin.org](http://mjcbedoin.org).

*Toute l'équipe de la MJC vous souhaite une bonne saison culturelle et sportive.*

## LE DON DU SANG

L'assemblée générale aura lieu le 20 novembre 2009 à 18h au Centre Culturel en présence des personnalités locales et des responsables départementaux du don du sang. Au cours de cette assemblée générale à laquelle vous êtes tous cordialement invités, vous serez présentés le bilan 2009-2010 et tous les renseignements pratiques concernant les dons du sang, de moëlle osseuse et de plaquettes.

## BOULE DU VENTOUX

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 7 novembre 2009 à 17h30 au Centre Culturel de Bédoin. Au cours de cette assemblée vous serez présentés le bilan 2009, le programme 2010 et tous les renseignements pratiques.

## CINEVAL

Le cinéma à Bédoin a recommencé le 18 septembre. Les séances ont lieu ensuite tous les 15 jours. Le programme est visible sur le site de la MJC : [mjcbedoin.org](http://mjcbedoin.org) ainsi que dans les commerces de la commune. Tarif normal 5 € ; tarif réduit 3€50.

Les séances se déroulent au centre culturel de Bédoin où vous serez accueillis chaleureusement par les bénévoles.

*Merci et à bientôt*

## CLUB DE COUNTRY

Les danseurs de country de Bédoin, se sont constitués en association le 17 septembre 2009. Les objectifs de « Ventoux Country » sont l'apprentissage et la pratique de la danse country. Cette activité s'adresse aux personnes de tous âges, des enfants aux séniors.

La pratique de la danse country entraîne l'appareil locomoteur et le bloc coeur-poumon, elle développe l'équilibre et la coordination, exerce la mémoire et a une action positive sur l'humeur car la musique country n'engendre pas la mélancolie !

De plus l'adhésion à un groupe où

règne la bonne humeur et l'amitié est un remarquable facteur de développement personnel, de divertissement et d'intégration sociale.

Vous pouvez venir vous renseigner, tester, partager cette passion, les jeudis soir à 18h30 au Centre Culturel, salle du rez-de-chaussée. Vous serez les bienvenus.

D'autre part nous tenons à adresser nos sincères félicitations aux nouveaux Champions de France de danse country, récemment sacrés. Bravo, donc, aux Bédouinais Nathalie et Jean-Marc Hellemans.

*Des ami(e)s de la country*

## MEMOIRE COMTADINE

La compagnie **CORTINA**, Association, dont le siège est situé à Crillon Le Brave, travaille en **partenariat avec la COVE** sur un projet de « **mémoire comtadine** » dont le but est de réaliser pour toutes les communes de la COVE des films DVD recueillant les témoignages des anciens et tout ce qui se rapporte à la mémoire du passé sur les communes et la Région.

Dans ce contexte CORTINA

propose de collecter des films de famille et autres films amateurs et d'en faire une copie numérique qu'elle conserve.

Les propriétaires des films les conservent et reçoivent une copie du DVD. Ceci fait l'objet d'une convention entre les deux parties.

Pour tout renseignement contacter « CORTINA » au 09.52.98.36.15 ou par mail à [memoirecomtadine@free.fr](mailto:memoirecomtadine@free.fr)

## A l'entorn de Ventor

### Une randonnée et des soirées autour du Ventoux et de la culture d'Oc



Es l'ouro de camina !



#### Un projet transfrontalier

Après le succès transfrontalier d'Occitània a pè (traversée d'Occitanie à pied de 1300 km) à l'automne 2008, l'appel de l'association italienne Chambrà d'Oc « Langue d'Oc Patrimoine Mondial de l'Humanité! » sera porté en 2009 par le réseau Caminem per oc ! (Marchons pour l'Oc !). Rappelons que l'Occitanie, qui s'étend des vallées du Piémont Italien jusqu'au Val d'Aran en Espagne en comprenant le tiers sud de la France est la région où est parlée la Langue d'Oc selon différentes formes comme le provençal chez nous, que l'on appelle malheureusement encore trop souvent « patois ».

#### 5 jours de marche, de soirées culturelles et festives...

L'association vaisonnaise Gents de Ventor1 coordonnera du 8 au 12 Octobre 2009, 5 jours de marche autour du Ventoux, avec d'autres associations et la participation des communes de : Vaison la Romaine, Le Crestet, Entrechaux, Malaucène, Beaumont du Ventoux, Bédoin et Flassan. Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, gère la partie randonnée (3ème Journée Vauclusienne de la Randonnée Pédestre le dimanche 11 octobre), et l'Institut

d'Etudes Occitane de Vaucluse, Culture et Langue d'Oc, Apprendre des anciens et Croupatas, la partie culturelle. Ces associations proposent tout un programme de conférences, de spectacles et scènes ouvertes aux conteurs et musiciens d'Oc.

#### ... Et un film documentaire

Un film documentaire bilingue, Gents de Ventor, sera tourné pendant la marche par le réalisateur Philippe Ayme. Ce jeune réalisateur Dromois, dont le tout premier film « De père en fils » a été diffusé en 2007 et en 2008 sur Arte, recueillera les témoignages de personnes d'âges et d'horizons variés sur la marche, les paysages, le lien à la nature, à notre langue et le rapport à la culture locale. Les interviews se feront en français ou en provençal selon les participants. Pour aider à la réalisation du film vous pouvez d'ores et déjà souscrire pour le DVD. Vous êtes donc invités participer à la fois à la marche et au film. En français ou en provençal, venez partager ces grands moments de convivialité autour de la culture d'ici !

Les randonneurs feront halte à Bédoin le jeudi 8 octobre. Apéritif au « Pesquier » offert par la commune à 11h30. Venez nous rejoindre. Vous pourrez apporter votre pique-nique.

**Pour le détail des différentes manifestations, lieux, dates, tarifs des spectacles, modalités d'inscription à la marche et de souscription pour le DVD, voir le site Internet de l'association : [www.oc-ventor.net](http://www.oc-ventor.net)**

#### Pour nous contacter :

Adresse courriel : [info@oc-ventor.net](mailto:info@oc-ventor.net)  
Téléphone : 06 98 59 50 16

## L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR de Bédoin est une association qui propose une aide aux personnes âgées ou handicapées, ainsi qu'une aide ménagère pour le maintien ou le retour à domicile des personnes en difficulté temporaire, par exemple après un séjour hospitalier.

## EN FORME A BEDOIN

De nouvelles activités pour rester « EN FORME A BEDOIN ». Les cours ont repris le 7 septembre avec de nouvelles disciplines proposées aux adhérents. La plupart sont spécifiquement consacrées à la petite enfance et aux adolescents ainsi que de la randonnée sportive et de la marche « cœur santé ». Les activités traditionnelles sont toujours au programme. Les permanences pour les inscriptions ont lieu le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h et sur place aux heures des cours. Renseignements au 06.08.67.76.78 ou sur le site [formabed@aol.com](mailto:formabed@aol.com)

## OPERA ATELIERS 84

Le groupe de danse écossaise continue ses activités. Un cours supplémentaire aura lieu au Centre Culturel salle de danse, un samedi par mois de 10h30 à 12h. Renseignement et inscription au : 06.08.67.76.78 ou 04.90.61.89.21

## TELETHON 2009

Les 4, 5 et 6 décembre 2009 se tiendra l'édition 2009 du Téléthon. Le programme sera diffusé prochainement. A bientôt et merci d'avance pour votre générosité.

## LA POSTE

"La Poste nous informe que notre bureau de Poste va faire l'objet d'une rénovation. Les travaux vont nécessiter une fermeture des locaux du 22 octobre au 10 novembre inclus. Un affichage au bureau de Poste indiquera aux clients la conduite à tenir pendant cette période."

# Etat Civil

## NAISSANCES :

Nino CATOT .....né le 08.07.2009  
Nino BAYLE .....né le 18.07.2009  
Louna GUYOT.....née le 21.07.2009  
Nils CLOCHER.....né le 26.07.2009  
Mathis LOMBARD.....né le 01.08.2009  
Ylann CAPANNA .....né le 02.08.2009  
Mathis CONSTANT .....née le 20.08.2009  
Andréa CHAMBON.....née le 20.08.2009  
Noa SOLOMAS.....né le 26.08.2009  
Maxime BERNIER.....né le 28.08.2009

## MARIAGES :

Cédric PASTOURET et Axelle BENOIT .....le 27.06.2009  
Jean-Philippe SMEETS et Marianne MASSART .....le 04.07.2009  
Joël BARBATE et Sylvie COSTES.....le 18.07.2009  
Aurélien PICOT et Ann MIKOLAJCZYK .....le 22.08.2009  
Nicolas TOURNIAIRE et Délia BLANC .....le 29.08.2009  
Frédéric DERAND et Jeannie D'ALESSIO ....le 05.09.2009  
Johan CARLIER et Dominique DALIGAULT ....le 19.09.2009  
Dominique SIMON et Rosario ESCRIBANO ...le 19.09.2009  
Laurent PAILHES et Pauline TERRYN .....le 26.09.2009

## DECES :

Jeanne CLAVEL veuve VIALIS (89 ans).....le 28.06.2009  
Bernard GUERIN (36 ans).....le 29.06.2009  
Arlette CADOT épouse ABELI (86 ans) .....le 09.07.2009  
Josette GUIGON veuve SOLOMAS (72 ans)..le 13.07.2009  
Malvina RASPAIL veuve ADAM (93 ans)....le 21.07.2009  
Joëlle LE NAHENEK épouse LOYER (66 ans) ...le 15.08.2009  
Marie RAVOUX veuve DAYRE (88 ans).....le 18.08.2009  
Marie Louise BOURRET (100 ans) .....le 20.08.2009  
Daniel MEUNIER (54 ans).....le 20.08.2009  
Paul CHABROLIN (85 ans).....le 26.08.2009  
Jacqueline THIBAUDEAU veuve DAULY (71 ans)....le 30.08.2009  
Gilberte PHILIPPE veuve DUCEP (94 ans)...le 07.09.2009  
Eugène CAPOULADE (79 ans) .....le 23.09.2009

## Calendrier des gardes des médecins

BÉDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

3 - 4 octobre.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
10-11 octobre.....	Dr DIETERLEN.....	04.90.65.92.12
17-18 octobre.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
24-25 octobre.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
31 octobre -1er novembre.....	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
7 - 8 novembre.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
11 novembre.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
14-15 novembre.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
21 - 22 novembre.....	Dr DIETERLEN.....	04.90.65.92.12
28 -29 novembre.....	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
5-6 décembre.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
12-13 décembre.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
19-20 décembre.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
25 -26-27 décembre.....	Dr DIETERLEN.....	04.90.65.92.12

**SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17**  
**ou numéro européen 112**

*Dimanches et jours fériés :*

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

## Bienvenue à ...

- Monsieur Luc Monchal, moniteur d'état de V.T.T. propose à compter du 1er septembre 2009 des formations à la pratique du V.T.T. pour les enfants ainsi que des sorties accompagnées pour les adultes et les familles.  
- Renseignements : 06.42.99.73.08  
- site : [www.ventoux-velo.com](http://www.ventoux-velo.com)
- Madame Nathalie Tailpied nouvelle gérante de « Sucré Salé » snack, point chaud, salon de thé sur le cours.
- Monsieur Jean-Pierre Bouchet, Services à la personne  
Tél : 04.90.65.93.43
- Monsieur Dupas, nouveau gérant de la superette « Vival »  
Tél : 04.90.37.18.21
- La nouvelle équipe de « La culture à Ventoux » librairie, espace internet saveurs du monde. Allez voyager et feuilleter leur collection de livres provençaux Tél : 09.61.00.38.35

## Un automne de toutes les couleurs

Cet automne va être un véritable feu d'artifice à la bibliothèque ! En dehors des festivités prévues pour célébrer son dixième anniversaire, retrouvez des rendez-vous auxquels vous êtes toujours fidèles ainsi que quelques nouveautés : « Hombeline à livre ouvert » : Hombeline Champaux viendra présenter son dernier livre « T'aimer est mon jardin » le mercredi 18 novembre à 18h30. Salle du Conte lu.

Invitation au théâtre : cette année, venez vous laisser charmer par « La Cerisaie » d'Anton Tchekhov, par la Cie L'Albatros mis en scène par Hervé Bonzom. La représentation aura lieu le samedi 28 novembre à 20h30, Auditorium.

L'heure du conte : mercredi 2 décembre à 17 h. Le père Noël ne sera pas très

loin... Enfants à partir de 4 ans.  
Salle du Conte lu.

Le Club de lecture se réunira le 7 octobre, le 4 novembre et le 9 décembre.

**Toutes les animations sont gratuites et se déroulent au Centre culturel.**

La bibliothèque inaugure aussi un nouveau service sur la commune : le portage de livres à domicile. Il concerne les personnes isolées âgées ainsi que toute personne empêchée (dépendante des autres dans la vie quotidienne avec une difficulté pour se déplacer) même temporairement. C' est entièrement gratuit. Si vous êtes concerné ou connaissez une personne dans cette situation, contactez la Bibliothèque ou la Mairie. Rappel du fonctionnement de la bibliothèque :

L'accès à la bibliothèque et la consulta-

tion sur place sont gratuits. L'inscription est nécessaire pour emprunter les livres à domicile ou utiliser l'accès Internet. Elle est entièrement gratuite pour les bedouinains.

**Horaires d'ouverture de la bibliothèque**

Mardi 15 h/18 h

Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

**Tél : 04.90.65.69.72.**

Courriel : [bibliotheque@bedoin.fr](mailto:bibliotheque@bedoin.fr)

*Angélique BELLON et Muriel BIEOU*

